

Séance plénière d'installation

Compte rendu de la réunion du 26 janvier 2016 à 15h

Hôtel de Région - Dijon

1. Intervention de Madame Christiane Barret, Préfète de la région Bourgogne Franche-Comté

Messieurs les Présidents des CESER des anciennes régions de Bourgogne et de Franche-Comté,
Mesdames, Messieurs les conseillers,
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, messieurs,

Je suis très heureuse d'être présente pour procéder à l'installation de la seconde assemblée de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté.

Le décret n° 2015-1917 du 30 décembre 2015 modifiant le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et relatif à la refonte de la carte des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER), à leur composition et aux conditions d'exercice des mandats de leurs membres fixe les dispositions applicables aux CESER des régions regroupées en application de la loi du 16 janvier 2015.

Ce décret a prévu que tous les membres des CESER des anciennes régions soient membres des CESER des régions regroupées et reconduits dans leur mandat jusqu'au 31 décembre 2017. Ainsi vous pourrez continuer, sans rupture, votre action.

Les avis et les recommandations du CESER présentent bien évidemment un vif intérêt, notamment pour les politiques publiques que l'État et la Région doivent impulser dans les territoires. Vos expertises, vos travaux, fournissent un éclairage indispensable et contribuent à donner des perspectives d'avenir. Il en est ainsi de :

- Vos contributions attendues dans les domaines stratégiques concernant notamment le développement de l'innovation et de l'économie, de la formation professionnelle et de l'apprentissage pour favoriser l'emploi, des transports, de l'égalité des territoires...

- Vos approches globales : vous enrichissez les débats, vous apportez un regard transversal sur les politiques publiques et vous favorisez la collaboration entre les forces socio-économiques et les services de l'État et des Collectivités.

- Votre vision prospective : votre assemblée apporte des propositions qui permettent de construire l'avenir. Il est essentiel pour l'État et la Région de pouvoir bénéficier de cet éclairage.

Vos analyses ont ainsi permis d'enrichir les travaux des programmes européens et CPER : mise en exergue des atouts, des ressorts, des enjeux en termes d'aménagement et de développement qui seront utiles à la cohésion Bourguignonne et Franc-Comtoise. Elles seront encore utiles quand il s'agira de lancer la clause de revoyure du CPER.

Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.

Citons concernant les Régions : le Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), le Schéma d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), le plan régional de prévention et de gestion des déchets, et de nouvelles compétences dans le domaine des transports.

Corrélativement, un élargissement des champs de compétences pour les avis exprimés par le CESER en résultera.

Cette installation me donne l'occasion de saluer l'ensemble des membres du CESER dans cette nouvelle configuration Bourgogne-Franche-Comté. Je souhaite les remercier pour leur engagement et confie la présidence du Conseil à votre doyen d'âge, pour l'élection du président du CESER.

En effet, conformément à l'article R. 4134-12 du Code général des collectivités territoriales, la première séance des CESER des régions regroupées sera présidée par le doyen d'âge jusqu'à l'élection du président. Son ordre du jour devra être consacré : à l'élection du président, à l'adoption d'un règlement intérieur dans les conditions prévues à l'article R. 4134-21 du CGCT, ainsi qu'à l'élection des membres du Bureau.

Vous désignerez ensuite les autres structures (les membres du Bureau du CESER et les vice-présidents, les membres des commissions et leurs présidents), après adoption du règlement intérieur de votre institution.

Je vous souhaite une bonne séance d'installation.

2. Appel nominatif

- 129 conseillers sont présents.
- 13 sont excusés et ont donné un pouvoir.
- 4 conseillers sont absents.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

3. Déclarations préalables

Madame la Préfète de région sollicite les déclarations éventuelles.

S'expriment successivement :

- La CGT par la voix de Jean-Marc Mugnier.
- FO par la voix de Gilles Denosjean.
- La CFDT par la voix de Chantal Delhomme.

Ces déclarations sont annexées au présent procès-verbal de la séance d'installation du CESER.

4. Mise en place du bureau d'âge

Madame la Préfète appelle à la tribune le doyen et le benjamin et rappelle qu'il n'y a pas de débat possible sous la présidence du doyen de l'assemblée.

Le bureau d'âge est ainsi constitué de :

- Étienne Ravi, né le 22 janvier 1942.
- Claire-Marie Chappuis, née le 21 septembre 1989.

La Présidence de la séance est alors assurée par le doyen de l'assemblée, le secrétariat est assuré par la benjamine.

Sous la présidence du bureau d'âge il est procédé à l'élection du président.

5. Élection du président

Le doyen prie les candidats à la présidence de bien vouloir se déclarer et de faire connaître leur profession de foi. Il précise que cette élection se déroule au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés lors des deux premiers tours de scrutin et à la majorité relative au troisième tour. Les bulletins blancs ou nuls n'entrent pas en compte pour le calcul de la majorité. Un seul pouvoir est admis par conseiller.

Pour faciliter le vote, l'urne et la feuille d'émargement sont présentées par deux agents de l'administration.

Déclaration des candidatures : **Dominique Roy** propose la candidature de François Berthelon lors du propos suivant :

Depuis 18 mois, le Président François Berthelon et moi-même avons impulsé avec le concours des présidents de commission de nos CESER de Bourgogne et de Franche-Comté, la dynamique de la fusion de nos instances.

La programmation de rencontres régulières entre nous tous, sous des formats différents, des processus de connaissance réciproques de nos régions, de leurs réalités économiques, sociales, des politiques qui y sont conduites, des avis que nous avons pu rendre, des travaux communs réalisés par des conseillers de nos deux régions d'origine, nous ont permis d'aborder cette journée d'installation de manière organisée.

C'est ainsi que, dans le périmètre des anciennes régions, avant la fin de l'année dernière, nous avons été en capacité d'adopter dans les mêmes termes un projet de Règlement Intérieur qui régirait la gouvernance à venir, celle à mettre en œuvre aujourd'hui.

Nous avons pris résolument le parti de la simplicité, de l'efficacité et de la confiance.

Il s'agit pour nous aujourd'hui d'abord d'élire UNE PRÉSIDENTE, constituée d'un candidat au poste de président et l'autre, au poste de président délégué, LIÉS indissociablement par un contrat de gouvernance.

C'est la raison pour laquelle je vous présente la candidature de François Berthelon à la fonction de président. Je serai quant à moi candidat à la fonction de président délégué.

- Premier tour du Vote : 142 bulletins - 20 blancs - 6 nuls = 116 suffrages exprimés

Majorité absolue : 59

François Berthelon : 112 voix

Patricia Biasini : 1 voix

Jean-Luc Piton : 1 voix

Dominique Roy : 2 voix

François Berthelon est élu président du CESER Bourgogne-Franche-Comté au 1^{er} tour, à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Le Président nouvellement élu rejoint la tribune et le doyen ainsi que la benjamine rejoignent leur place dans la salle.

6. Adoption du règlement intérieur

Le règlement intérieur est soumis au vote de l'assemblée. Il est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés - 17 abstentions.

7. Élection du Bureau

Il s'agit d'un vote formel sur la liste des membres du Bureau composé conformément au règlement intérieur précédemment adopté.

Le vote est effectué à main levée. Le règlement est adopté à la majorité - 1 voix contre de Christian Boutet.

Conformément aux termes du règlement intérieur, **le président nouvellement élu nomme un président délégué, ayant qualité de 1^{er} vice-président. Il s'agit de Dominique Roy, précédent président du CESER Franche-Comté.**

Propos de François Berthelon, président du CESER Bourgogne-Franche-Comté

Permettez-moi tout d'abord d'adresser, en notre nom à tous, mes chaleureux remerciements à Madame la Préfète de région qui a procédé à l'installation de notre Conseil économique, social et environnemental de la région Bourgogne-Franche-Comté. La 2^e assemblée de l'institution régionale est ainsi en place.

Je remercie également Madame la Présidente du Conseil régional qui, dans un emploi du temps très contraint, a tenu à nous rejoindre en cette après-midi. Sachez, Madame la Présidente, que nous sommes en ordre de marche pour jouer pleinement notre rôle, celui que la loi nous a donné, en instaurant auprès du Conseil régional, une assemblée composée des représentants de la société civile organisée. Par nos avis, nos réflexions, nos recommandations, nous exercerons notre rôle de conseil, argumentant nos propositions, afin éclairer utilement l'action publique. Vous pouvez compter sur nous.

Mes remerciements vont ensuite au bureau d'âge, monsieur Ravy et madame Chappuis, qui ont officié pour l'élection de la présidence du CESER.

Enfin, je vous remercie tous, mes chers collègues, dont les votes, aujourd'hui, ont permis de mettre en place notre assemblée, un CESER de 147 membres réunissant les 69 membres du précédent CESER de Franche-Comté et les 78 membres du précédent CESER Bourgogne. Ils sont forts de l'histoire particulière de chacune de ces deux assemblées, forgée sur des réflexions et des travaux élaborés avec le temps, dans l'objectif de contribuer au mieux être des habitants et de leurs territoires.

Le CESER Bourgogne Franche-Comté dispose ainsi aujourd'hui d'un règlement intérieur, d'une gouvernance et d'instances de travail lui permettant de fonctionner.

Notre histoire commune ne démarre pas vraiment aujourd'hui. À vrai dire, elle a commencé il y a environ 18 mois lorsque nous avons été conjointement saisis par les présidents des deux régions afin de réfléchir aux conditions de réussite de la fusion. Nous avons croisé nos réflexions.

Et puis, parce que nous étions les uns et les autres, soucieux d'anticiper, nous avons progressivement organisé des séances de travail conjointes, deux séminaires afin de mieux faire connaissance entre nous, d'une part, et d'appréhender les réalités du territoire régional agrandi, d'autre part.

Pour mieux nous engager sur le chemin d'un travail partagé, nous avons également constitué deux groupes de travail sur 2 thèmes : l'un, sur l'économie de la Bourgogne Franche-Comté, l'autre sur l'importante question de la gouvernance.

Nous ne partions donc pas de rien et je pense que les 2 CESER de Bourgogne et de Franche-Comté ont su construire ensemble, progressivement, les bases du CESER installé officiellement ce jour.

Cette construction recèle d'autres singularités que je souhaite également souligner. Conscients de la nécessité de nous mettre en ordre de marche très vite, nous avons fait le choix d'élaborer notre modèle de fonctionnement dans un esprit de conciliation et d'efficacité.

Selon le même principe consistant à additionner les membres des deux précédentes assemblées, nous avons souhaité additionner nos instances de travail, capitalisant ainsi nos expertises respectives. Nous avons par conséquent fusionné nos bureaux et nos commissions. C'est un principe de co-animation qui prévaut dès lors : les précédents présidents de commission œuvreront en tandem pour le pilotage de ces instances.

Enfin, toujours dans le même esprit, nous avons conçu un principe de gouvernance partagée avec un président, votre serviteur, et un premier vice-président ayant qualité de président délégué. J'ai ainsi eu le plaisir de nommer Dominique Roy, précédent président du CESER Franche-Comté, sur la base d'un contrat de gouvernance.

Un CESER est souvent reconnu comme laboratoire d'idées mais il est aussi, preuve en est, un laboratoire de pratiques innovantes.

Je terminerai ce propos en relevant la singularité du mandat à venir :

- *Sa brièveté : comme vous le savez, nous sommes en place pour une période transitoire de 2 années. Au 1^{er} janvier 2018, un Conseil économique, social et environnemental rénové sera installé et nous devrons y travailler.*
- *Un nouvel Exécutif régional élu en décembre 2015 avec lequel nous allons construire de nouvelles relations de travail.*
- *Des dossiers majeurs pour la Bourgogne Franche-Comté : la construction budgétaire, l'harmonisation des politiques régionales, des procédures contractuelles, la préparation de plusieurs schémas, dont la SRDEII d'ici la fin 2016, etc. Sur tous ces dossiers, nous serons sollicités afin d'apporter nos analyses et nos recommandations*

En résumé, une période dense, très stratégique.

Nous voici donc à l'aube d'un mandat bref mais exaltant à bien des égards. Notre mission est exigeante et je sais pouvoir compter sur l'engagement de chacune et chacun d'entre nous.

Mes chers collègues, je vous en remercie par avance.

Propos de Dominique Roy, président délégué du CESER Bourgogne-Franche-Comté

Mes chers collègues,

Je tiens moi aussi à vous remercier pour votre approbation et vos votes de ce jour qui permettent de doter notre CESER Bourgogne Franche Comté d'une gouvernance tout à fait innovante. Elle s'inscrit vraiment dans l'esprit d'un a prévalu dans nos réflexions et nos travaux partagés jusqu'à ce jour.

Je salue également la collaboration étroite qui s'est instaurée entre le Président François Berthelon et moi. Elle a permis de mettre au point le contrat de gouvernance dont vous avez été destinataire et qui est le socle du pilotage de notre assemblée. Il doit être garant de notre sérénité et de notre efficacité et est révélateur de l'esprit d'un CESER qui a pour mission de concilier les points de vue et de produire collectivement. Cette expérience propre au CESER Bourgogne Franche-Comté est une preuve par l'exemple de ce qui est possible en matière de co-construction.

Nous avons également marqué notre volonté d'une prise de connaissance et d'une prise en compte de l'ensemble du territoire régional et du respect de ses équilibres ; ainsi, à ce titre, veillerons nous à alterner nos lieux de réunion.

La période qui s'ouvre comporte des enjeux très importants pour notre CESER :

Il nous faut concevoir les modalités de travail les plus confortables et les plus efficaces possibles dans une assemblée qui compte 147 membres. Notre organisation devra favoriser la participation efficace de tous à nos productions collectives.

Nous devons également rapidement nous mettre au travail pour répondre aux sollicitations de l'Exécutif régional ; cela commence avec une réunion plénière précédant celle de l'Exécutif dès mars 2016. Deux autres plénières obligatoires seront à programmer d'ici l'été, en amont de celles du Conseil régional. Nos avis sont ainsi attendus.

Par la capacité qui est la nôtre de déceler ce que l'on appelle les signaux faibles, les mouvements qui animent notre société régionale, nous aurons, dès septembre à identifier les sujets majeurs pour la nouvelle région. Notre mission sera d'être une force de proposition reconnue grâce à la qualité de ses réflexions et de ses recommandations, porteuses d'une forte valeur ajoutée.

Et puis, en tant que représentation institutionnelle de la société civile - et c'est un rôle à la fois nouveau et essentiel - notre CESER devra être également le réceptacle des expressions et des initiatives citoyennes contribuant au développement local. Nous avons mentionné cette mission dans notre avis sur les conditions de réussite de la fusion des régions, puis dans notre travail conjoint sur la gouvernance. Nous devons être en capacité de repérer ces initiatives, de les faire connaître et de les valoriser auprès de la collectivité régionale afin de contribuer, à la place qui est la nôtre, à la mise en œuvre d'une action publique renouvelée, davantage en lien avec les attentes et l'implication citoyenne.

Enfin, pendant cette période transitoire de deux années, nous aurons également pour tâche de préparer la configuration du nouveau CESER qui sera mis en place à compter du 1^{er} janvier 2018

Vous mesurez l'ampleur de la tâche et c'est enthousiasmant. Pour ma part, je vous assure de mon total engagement pour conduire ces chantiers à bien. J'ai confiance dans notre capacité collective à réfléchir et à élaborer des recommandations au service de tous les habitants de la Bourgogne-Franche-Comté.

8. Intervention de Marie-Guite Dufay, présidente du Conseil régional Bourgogne Franche-Comté

Madame la Préfète Christiane Barret,
Monsieur le Président François Berthelon,
Monsieur le Président délégué Dominique Roy,
Mesdames, messieurs,

Je voudrais vous prier immédiatement d'excuser mon arrivée tardive. La période de janvier est toujours chargée en rendez-vous d'importance, et c'est le cas un peu plus encore, cette année, pour les présidents de conseils régionaux. Or, ce matin, je devais me rendre à Paris, où se tenait l'assemblée générale de l'Association des régions de France (j'en reviens tout juste).

Permettez-moi ensuite de féliciter pour son élection le Président François Berthelon, dont je connais le travail et l'engagement, avec le CESER de Bourgogne, comme je connais et reconnais l'engagement de Dominique Roy, avec lequel j'ai déjà beaucoup œuvré. En cette période de transition, je veux saluer, à travers vous, l'ensemble des deux assemblées de Bourgogne et de Franche-Comté.

Je suis particulièrement heureuse d'être devant vous, devant ce CESER de la nouvelle région, dans cette maison qui est aussi la vôtre, qui est aussi celle de **tous les citoyens** de notre région. Je le sais : c'est une formule qui a été bien souvent utilisée, et qui trop souvent n'est restée – justement – qu'une formule.

C'est pourtant un point qui me tient à cœur, et le rapprochement des citoyens et de leurs institutions **ne doit pas, ne peut plus** en rester à ce stade de la formule, du lieu commun ou du vœu pieux. Pas après les élections que nous venons de connaître.

Mesdames et Messieurs, lors de mon discours d'investiture, le 4 janvier, j'ai clairement affirmé la nécessité de penser et de mettre en œuvre, à l'échelle de la région, de nouvelles formes de gouvernance qui répondent aux exigences de notre temps : (re)donner toute leur place aux citoyens et aux territoires, renforcer la transparence et l'éthique, multiplier les débats citoyens, aller au-devant des initiatives, en associant les Bourguignons et les Francs-Comtois à un « grand acte de confiance et d'audace ».

Il ne faut pas se voiler la face : notre démocratie est malade. **Nous devons la réinventer**. Le niveau de défiance des citoyens à notre égard est sans précédent. Je dis « à notre égard » car c'est l'ensemble des « élites » (ou supposées telles) qui est touché. En premier lieu les **politiques**, comme l'ont prouvé les dernières élections, avec leur taux d'abstention et leur « record » de vote extrême. Mais on doit y ajouter la défiance vis-à-vis des journalistes et des médias, vis-à-vis des « experts » quels que soient leur domaine, vis-à-vis de la justice ou de l'école...

Aujourd'hui, toutes les institutions sont ainsi appelées à repenser leur raison d'être et à revisiter leurs modes de faire. Elles doivent, pour y parvenir, s'appuyer sur une société civile qui est souvent beaucoup plus vivante, plus innovante et plus créative que les « élites » ne l'admettent généralement. C'est souvent le cas pour les mœurs, mais de multiples exemples s'offrent à nous tous les jours, pour peu que l'on prenne la peine de les regarder - pensons aux combats pour l'écologie, ou à toutes ces nouvelles pratiques collectives qui fleurissent notre économie : espaces collaboratifs et partagés, financements participatifs...

Réinventer la démocratie ne relève pas seulement d'un exercice intellectuel, mais aussi et surtout de petites et grandes initiatives qui, autour de projets **concrets**, sont à même de réunir des acteurs de terrain désireux de **construire leur propre avenir**, sur leurs territoires, mais dans l'ouverture aux autres.

Nous avons besoin que des liens se retissent au sein de la société. Nous avons besoin de renforcer les solidarités **au sein** des territoires et **entre** les territoires, autour des grands enjeux que sont l'emploi, la formation, les mobilités, l'accès aux services, ainsi que le changement climatique, la transition énergétique et écologique, ou encore la culture et le sport.

Une des clés réside d'abord et avant tout dans la restauration de la confiance des citoyens envers la politique et par le renouvellement de notre rapport aux territoires. En cela, le nouveau périmètre de la Bourgogne-Franche-Comté est une opportunité de réinterroger nos pratiques. Et cela passe aussi probablement par une forme de désectorisation des approches, tout simplement parce que la vie des gens ne se découpe pas en secteurs administratifs.

Nous avons tous la tâche, **l'impératif** de répondre à cette crise de confiance, par tous les moyens en notre possession. Le **CESER**, je le crois, est l'un des premiers acteurs qui peuvent nous permettre de restaurer cette confiance en retissant le dialogue avec les citoyens.

Lors de mon discours d'investiture, j'ai moi-même dessiné **trois axes, trois défis qui vont guider l'action de la région dans les années qui viennent**.

Le 1^{er} défi, c'est celui de construire ensemble la nouvelle région.

Bien sûr, construire la nouvelle région est une obligation qui s'impose à nous. Mais il nous faut la construire **ensemble** : en mobilisant tous les acteurs, qu'ils soient culturels, sportifs, associatifs, sociaux, environnementaux, scolaires et universitaires... À ce stade, je me félicite avec vous de la sélection vendredi du **projet I-SITE de la COMUE UBFC**, l'un des 2 projets retenus sur les 13 déposés initialement dans le cadre de l'appel à projets « Initiatives d'excellence » (IDEX). Ce projet - qui associait les établissements d'enseignement supérieur, les organismes de recherche et les établissements hospitalo-universitaires de Bourgogne et de Franche-Comté - prouve la force des projets portés en commun dans une dynamique d'excellence (c'est l'objet même de la COMUE), et il valide en même temps notre travail préalable pour construire la nouvelle grande région.

Dans ce domaine comme dans d'autres, je crois profondément en la force de la **coopération**. Je crois profondément que la **co-construction** et la **participation** ne sont pas seulement des moyens mais également des **objectifs** en soi.

Nous ne pouvons plus nous contenter d'une forme de gestion ou d'administration de la société « par le haut ». Chaque citoyen doit pouvoir se sentir **co-auteur** de nos décisions.

C'est en ce sens que j'ai notamment affirmé un clair volontarisme en matière de culture et de sport. Ce ne sont pas là des domaines qui viendraient seulement « agrémenter » nos politiques économiques. Il ne s'agit pas là d'un « luxe » dont on pourrait se passer. Par leurs pratiques collectives, parce qu'ils appellent chacun de nous à nous dépasser individuellement et à nous rencontrer, le sport et la culture sont un des premiers ferments de ce vivre ensemble qu'il nous faut développer.

En Bourgogne-Franche-Comté, nous pourrions nous appuyer sur un réseau vivace de bénévoles très actifs. Ces bénévoles, ces citoyens engagés pour la collectivité, ce sont eux qui, les premiers, font vivre ces trois mots portés aux frontons de nos mairies : « Liberté, égalité, fraternité ». C'est aussi grâce à eux que nous saurons construire notre nouvelle **histoire** commune.

D'autant que, dans les régions qui fusionnent, le passé est également fait de craintes et de méfiances. Je vois bien, je sens bien les crispations qui existent dans nos deux anciennes régions. Mais je voudrais citer ici ce qu'écrivait en une autre occasion mon ami **Jean-Noël Jeanneney** : « *Il ne faut pas manquer l'occasion de démontrer que l'Histoire, pour la gauche et pour la France, est un stimulant, non un fardeau.* »

Ainsi, parce qu'il nous faut bâtir une histoire et une culture communes, **le passé de la Bourgogne et de la Franche-Comté sera un stimulant !** J'en ai la conviction.

Pour autant, cela doit se vivre au quotidien, concrètement. C'est pourquoi je tiens à maintenir des dispositions comme la gratuité des manuels scolaires (avant le basculement vers le numérique), ainsi qu'un niveau exigeant et performant du service public des transports (bientôt des transports scolaires). D'autres mesures ont d'ailleurs vocation à être étendues, comme la carte Avantages Jeunes ou l'aide à l'acquisition du permis de conduire.

Mais surtout, il nous faut, plus que jamais, nous adresser à tous et partout.

À tous, c'est-à-dire à chacun, sans laisser personne à la marge : personnes en situation de handicap, personnes en plus ou moins grand décrochage social, citoyens les moins favorisés ou les moins bien insérés...

Et partout, c'est-à-dire en tout lieu du territoire et en tout temps. J'ai ainsi demandé aux élus de ma majorité de poursuivre résolument les **cafés-débats** que nous avons organisés durant notre campagne et qui doivent être des temps d'écoute et des lieux où faire œuvre de pédagogie (car la démocratie **exige** de la pédagogie). Nous allons également généraliser les **journées citoyennes** sur les grands projets portés par la Région, qui ont rencontré un grand succès en Franche-Comté, ainsi que des **conférences citoyennes** réunissant tous les acteurs sur un sujet particulier. Nous développerons aussi un important **site numérique**, à même de faire vivre le débat citoyen et d'échanger les expériences.

En réalité, c'est une **nouvelle forme de gouvernance** que je veux initier : une gouvernance non seulement **pour** mais **par** les citoyens, avec les citoyens. Et avec **vous**, qui représentez la société civile organisée.

En la matière, toutes les initiatives sont à étudier. Sans parti pris. Sans *a priori*. **N'ayons pas peur d'imaginer ! N'ayons pas peur d'expérimenter !** Je vous le répète : notre premier combat aujourd'hui, c'est que la politique, au sens le plus noble du terme, soit en capacité de **réinvestir l'espace public**.

Quant au 2^e défi qui se présente à nous, c'est à coup sûr la bataille pour l'emploi.

Or - l'expression est un peu triviale mais elle a du sens - « Ventre affamé n'a point d'oreilles » ! Dans la période économique et sociale que nous traversons, pensons-nous retrouver l'écoute de nos concitoyens sans résultats significatifs en matière d'emploi et de pouvoir d'achat ?

Certes, la région ne peut se substituer à l'État. Et l'État lui-même ne peut se substituer aux autres acteurs économiques : entreprises, collectivités territoriales, chambres consulaires, syndicats... Mais c'est pour cette raison même que chacun **peut et doit** s'engager de toutes ses forces sur ce terrain, dans une mobilisation générale.

La Région, à son niveau, dispose de nombreux leviers d'action. **Elle les mobilisera !** Les dernières lois de décentralisation ont d'ailleurs renforcé nos compétences comme chefs de file de l'action économique.

En premier lieu, la Région doit investir dans les emplois de demain, car la Bourgogne-Franche-Comté dispose de nombreux gisements d'emploi dans des secteurs où nous incarnons l'excellence : l'industrie, l'agriculture et la viticulture, la filière bois, qui devra aller davantage vers la transformation, en complément de son importante production...

J'aurai l'occasion de m'exprimer tout à l'heure sur le sujet, devant les forces vives de la région. Mais je veux confirmer devant vous mon engagement sans faille vers ces métiers de demain, à forte valeur ajoutée, en mettant en place l'écosystème qui favorisera tous les liens indispensables entre ceux qui cherchent, qui inventent, qui développent...

Mais là aussi, nous devons initier de **nouvelles façons de faire**. La politique de filière doit constituer l'une de nos priorités. Elle ne pourra être effective que si nous organisons une **gouvernance territoriale partagée et responsable** : entre les collectivités territoriales, les agences de développement, les lieux de recherche, les chambres consulaires, les partenaires sociaux, les entreprises... En travaillant de façon étroite avec les branches et en mobilisant chaque fois les financements adéquats... Si nous voulons développer ce que nous avons pu réaliser autour de la sécurisation des parcours professionnels (avec des actions comme « Former plutôt que chômer »), il nous faudra poursuivre dans cette voie qui implique et associe, systématiquement, le maximum d'**acteurs de terrain** : entreprises, filières, centres de formation...

Car l'autre grand levier d'action de la Région, sur le front de l'emploi, reste la formation, ainsi que l'orientation. De l'apprentissage jusqu'à l'enseignement supérieur, la formation se doit d'être pertinente, ouverte à la société, curieuse, réactive... Elle doit être « en prise », « connectée » à notre monde et à ses entreprises, comme cela s'organise déjà à travers plusieurs « clusters ». Ce n'est pas seulement le futur de nos jeunes, qui se joue là : c'est notre avenir à tous. Bien formés, nos jeunes doivent pouvoir trouver un emploi de qualité sur notre territoire, et non dans une des riches régions qui nous entourent. Et il nous faudra lutter contre le décrochage scolaire en multipliant les pédagogies alternatives, en innovant, en expérimentant, sans oublier la formation tout au long de la vie. Puisque c'est la formation professionnelle qui permet de rebondir en cas de perte d'emploi, qui donne l'occasion aux entreprises et aux acteurs économiques de rénover leurs pratiques, et qui – finalement – permet

de répondre à un autre grand défi de notre époque : l'allongement de la durée de la vie et du temps de travail, tandis que s'accroissent les bouleversements économiques dans notre société.

Mais rien ne pourra se faire sans un vrai dialogue social territorial, organisé, renouvelé, actif, sincère, enthousiaste ! Avec l'ensemble des acteurs. Avec vous.

Enfin, le 3^e défi qui se présente à nous, c'est celui de faire émerger un nouveau modèle de développement plus durable.

En la matière, ceux qui pensent avoir encore le choix sont aveugles et sourds ! Notre devoir, aujourd'hui, est de savoir créer un nouveau modèle de développement, une alternative à notre modèle actuel qui produit trop d'inégalités entre les hommes et les territoires et qui détruit la planète. En décembre dernier, la COP21 a été un indéniable succès, nous pouvons nous en réjouir. Mais elle doit aussi nous alerter, car elle est le signe que chacun, désormais, est conscient de l'urgence !

Nous sommes à nouveau devant l'obligation d'une réussite collective, qui passera par de larges politiques publiques comme par des microprojets, par des équipements lourds comme par de la rénovation thermique à l'échelle des logements, par les centres urbains comme par les installations rurales. La région est un échelon particulièrement pertinent pour relever ce défi et pour inventer ce modèle nouveau, plus économe, plus respectueux de la nature et des hommes.

À cet effet, la Région devra réfléchir à un vrai service public de l'efficacité énergétique, nous permettant de consommer moins, de dépenser moins et de produire mieux. Et la même question se pose à nous pour ce qui est des mobilités et des transports. Là aussi, de nouveaux modèles sont à inventer ! Là aussi, nous devons faire preuve d'initiative et d'audace !

Plus largement (et je ne parle pas seulement de la Région), nous devons tous avancer sur la voie d'une réelle transition écologique, qui fasse toute leur place aux hommes et à la nature, en économisant les ressources et en préservant la biodiversité, l'une de nos premières richesses.

Et ce nouveau rapport – pacifié – avec la nature doit se doubler de rapports pacifiés et renouvelés entre les hommes eux-mêmes. L'économie sociale et solidaire nous en offre de multiples exemples : dans les structures (les associations, les coopératives...) comme dans les pratiques (la démocratie, le collectif, l'éthique, le fait de ne pas rechercher le profit à tout prix ou à court terme seulement...).

Ce secteur de l'ESS, je ne vous le cache pas, j'y crois ! Son périmètre est encore modeste, mais il impressionne par sa croissance, dans les esprits et dans les chiffres. **Parce qu'elle exige de nous de révolutionner nos pratiques, parce qu'elle sait instaurer de nouveaux rapports entre les citoyens, parce qu'elle nous pousse à chercher et à innover, l'économie sociale et solidaire force notre intelligence.** Ainsi, à plus ou moins grande échelle, de nombreuses initiatives fleurissent dans nos territoires, comme celles des « Potes », ces « pionniers ordinaires de la transition énergétique », ces citoyens qui s'organisent et qui rénovent l'habitat, valorisent les ressources énergétiques locales, redonnent vie aux déchets, valorisent et mettent en valeur le patrimoine naturel, développent les circuits courts... Mais on pourrait citer également toutes ces entreprises d'insertion, guidées par le souci de leurs prochains et menées par des femmes et des hommes qui – pour le coup ! – n'économisent ni leur temps ni leur énergie...

Ces actions, portées par les associations et les coopératives, portées par les citoyens, non seulement elles donnent appui à nos politiques, mais elles doivent être une source d'inspiration, quant à nos pratiques. Gardons-le à l'esprit : c'est **sur le terrain**, mais c'est d'abord **avec le terrain**, que nous devons agir.

Mesdames et messieurs, ces lignes que je viens de tracer – ces axes qui nous mettent au défi de réussir –, elles vont nous mobiliser, moi et mon équipe, dans les années qui viennent. Mais elles ne déboucheront que si nous sommes **tous** mobilisés : nous, vous-mêmes et la société civile que vous représentez.

Je sais que le CESER est sensible à ces questions. Les Assemblées de Bourgogne comme de Franche-Comté ont clairement appelé à des formes de gouvernance renouvelée afin de réussir notre nouvelle Région. Je veux rappeler que, en 2014, dans un rapport sur « Les conditions de réussite d'un projet de fusion » entre nos deux régions, le CESER de Franche-Comté écrivait (je vous cite) : « *Dans un contexte incertain, il est essentiel de se rassembler pour se connaître et se reconnaître autour d'un diagnostic partagé du présent, dans la perspective d'un futur durable et désirable collectivement choisi.* » Plus loin, votre point 8 s'intitulait « *S'appuyer sur les citoyens actifs et promouvoir un exercice démocratique riche et authentique* ». De même, j'ai été informée du travail commun des deux CESER de Bourgogne et de Franche-Comté, aujourd'hui réunis.

Vous le savez, j'attache une grande importance à la société civile organisée, qui constitue un élément indispensable de cohésion sociale. Le CESER, espace de dialogue constructif entre les parties prenantes en même temps que lieu privilégié de prospective, doit naturellement prendre toute sa place dans l'invention de notre futur modèle, en y associant les citoyens et les acteurs locaux.

C'est pourquoi j'ai l'honneur de saisir votre assemblée, dès ce début de mandat, sur la question suivante :

– Quels outils concrets et quelles conditions opérationnelles peuvent nous permettre de restaurer la confiance des citoyens et de renforcer leur participation et celle des acteurs de terrain à l'ensemble des politiques publiques de la Région ?

[Remise de la saisine au Président Berthelon.]

Je compte sur vous pour engager ce travail au plus tôt, afin de pouvoir remettre votre rapport pour la rentrée de septembre, avant le débat sur les orientations budgétaires d'octobre prochain, avec un point d'étape avant l'été pour éclairer la finalisation de notre plan de mandat.

Je connais l'esprit constructif ainsi que la recherche de consensus qui vous anime. Toutefois vous n'hésitez pas à faire apparaître, le cas échéant, des points qui feraient débat sans obtenir de consensus, afin que la décision publique puisse être éclairée au mieux.

Je n'ignore pas l'ampleur de la tâche. Elle est à la hauteur de l'urgence. Conduite en ce début de mandat, celle-ci constitue une excellente opportunité de poser les bases d'une relation fertile et constructive entre nos deux assemblées durant les prochaines années.

Pour ce « **futur durable et désirable** » que nous appelons tous de nos vœux.

Bonne année et bonne mandature à toutes et à tous !

Je vous remercie.

9. Propos conclusif de Madame la Préfète

C'est avec plaisir que je clôture cette installation du 1^{er} CESER Bourgogne-Franche-Comté, en tenant à rappeler toute l'importance que le gouvernement accorde au dialogue avec l'ensemble des élus et partenaires socio-économiques locaux.

Votre assemblée participera à enrichir les réflexions collectives sur les stratégies régionales.

L'État a considérablement conforté le pouvoir et la capacité d'action des régions, pour assurer l'avenir de nos concitoyens et de nos territoires et vous pourrez ainsi participer à la construction de l'action publique de demain.

Votre feuille de route est donc déjà bien définie.

Je vous souhaite de bons travaux et vous renouvelle mes remerciements pour votre implication au bénéfice de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté.

La séance est levée à 18h.

ANNEXES

Déclaration de Chantal Delhomme au nom du groupe CFDT

Madame la Préfète,
Madame la présidente,
Chers collègues,

L'installation du nouveau CESER Bourgogne Franche Comté, est l'occasion pour la CFDT d'exprimer ses positions, ses attentes et ses propositions.

Les enjeux

Dans un contexte où les événements de fin 2015 mettent encore une fois en péril la démocratie, notre assemblée doit participer à la construction du vivre ensemble. Les CESER participent à la vie de la démocratie sociale.

Souvent appelés « assemblée du 1^{er} mot », nous sommes l'assemblée du débat. Le lieu de la confrontation d'intérêts divers, parfois contradictoires. Mais nous devons pousser ce débat jusqu'aux arbitrages, aux choix nécessaires pour participer à la construction de l'intérêt général.

À la différence de la démocratie participative qui convoque individuellement les citoyens, nous sommes des représentants de la société civile organisée. Collectivement nous sommes engagés et responsables de projets portés par nos organisations sur des terrains différents et dans des formes diverses.

Nous n'attendons pas tout de la puissance publique, mais nous attendons que les femmes et les hommes politiques donnent le sens, et « accompagnent les acteurs porteurs de projets » comme l'a dit Madame la Présidente de notre nouvelle région.

Dans cet espace la CFDT avec ses 32 000 adhérents, et les 28,3 % des salariés qui votent pour elle et lui donnent la 1^{re} place, la CFDT entend jouer un rôle moteur.

Réussir la fusion

Réussir la fusion, c'est réussir la construction de la nouvelle région, nous y reviendrons. Le travail d'anticipation sur les conditions de réussite de cette fusion, la déclaration commune suite aux deux avis, les séminaires et groupes de travail ont permis de décliner les priorités et de commencer à apprendre à travailler ensemble.

Maintenant nous devons être en mesure de répondre vite aux enjeux qui sont devant nous. Nos travaux doivent éclairer les acteurs, et en premier lieu l'assemblée du Conseil régional auprès de laquelle le CESER est placé, pour que des réponses puissent être apportées aux problèmes de nos concitoyens.

Notre travail dans la forme et dans le fond doit être aussi une préfiguration pour sortir de cette période transitoire, que d'ailleurs à la CFDT, nous aurions souhaité, et retrouver une configuration de CESER définitive au 1^{er} janvier 2018.

Ainsi, les CESER ont su élaborer le projet de RI : la CFDT le votera et s'il n'est pas parfait, il ne nous empêchera pas de travailler et nous avons 2 ans pour finaliser sa version définitive.

Nous devons continuer à nous adapter, à nous réformer, à inventer des voies nouvelles. Ne serait-ce pas la meilleure réponse à apporter aux détracteurs de notre assemblée ?

Notre CESER et ses missions

Des pistes d'évolutions de nos missions se tracent peu à peu. Nous devons nous en saisir pour nous renouveler.

Au-delà des missions actuelles, la CFDT propose quelques pistes :

- **Ouvrir des formes de coopération**, qui restent à définir, avec **tous les acteurs de Bourgogne Franche-Comté**, partenaires sociaux, associations, conseils départementaux, grandes villes ou intercommunalités.

- **Développer des formes nouvelles d'intervention** et en particulier l'accompagnement des acteurs pour la mise en route et l'avancement de propositions. Dans cette fonction le CESER pourrait jouer un rôle particulier dans la mise en œuvre du **dialogue social territorial**.

- **Participer au rôle d'évaluation sociale**, économique et environnementale différent de l'évaluation financière.

- **Favoriser le diagnostic partagé** sur la base des multiples études sur les réalités territoriales, le débat entre les acteurs doit permettre de le dégager et de tracer des pistes de travail.

- **Contribuer à l'organisation de la proximité des politiques et des citoyens**. Le CESER ne peut se contenter de devenir un « sénat » régional siégeant dans la capitale régionale.

Organiser le débat au CESER Bourgogne Franche Comté

Le débat démocratique vit par des règles et des méthodes. Il ne produit que si les conditions d'arbitrages sont explicitées en amont et partagées. Mais nous savons que nous sommes en permanence en face de deux risques qui tuent le débat : celui où la décision est prise avant et l'annonce et les postures en réaction tiennent lieu de seul débat ; ou celui où tout le monde s'exprime qui n'est jamais arbitré, situation ô combien confortable, qui permet de continuer à contester toute décision prise.

Nous devons apprendre à travailler ensemble, avec des cultures et des pratiques très différentes issues de nos deux anciens CESER. Il ne s'agit pas d'imposer, d'importer telle ou telle méthode, mais bien d'inventer à partir de l'existant des méthodes nouvelles. Attention à ce qui paraît évident, généralement c'est tout simplement ce qui n'a pas été explicité, donc pas entendu, et donc créateur de malentendus ! Nous proposons que ces inventions de formes nouvelles se fassent au plus près des lieux de ceux qui vont les utiliser.

Le travail des instances Bureau, comité, groupes de travail, mais aussi le secrétariat général occupent une place particulière et centrale dans la qualité de nos travaux, il devra être défini.

Les commissions sont les principaux lieux d'élaboration des avis, c'est là que s'exerce le cœur de métier des conseillers, les conditions doivent être réunies pour un travail de qualité.

Le rôle, la place de chacun et l'articulation devront enrichir le débat et non l'aseptiser.

Nos priorités

Aujourd'hui, les francs-comtois et les bourguignons attendent que nous construisions des solutions aux difficultés qu'ils rencontrent, mais aussi que nous construisions un avenir.

La CFDT se retrouve globalement dans la conclusion des travaux que nous avons menés collectivement pour préparer cette fusion. Maintenant nous devons nous appuyer sur cette richesse pour déterminer nos orientations prioritaires. Nous nous félicitons de retrouver dans le discours d'installation de la présidente des points de convergence. Nous devons les exploiter pour contribuer chacun à notre manière à construire ces politiques publiques efficaces.

C'est par la pertinence de ses avis que le CESER pèsera sur les choix stratégiques de la région.

Dans nos travaux communs depuis 18 mois, nous avons retenu comme priorités :

1- Concernant le développement économique :

- Intégrer la question de **l'avenir de l'industrie**, si prégnante dans notre nouvelle grande région.
- Intégrer **les mutations liées au climat** et celles liées **au numérique**. Ces deux questions ayant fait l'objet des travaux récents dans chacune de nos assemblées.

Ce développement passe par **l'élévation des compétences des salariés**, de tous les salariés. Le plan de formation massif de chômeurs qui sera mis en place par le gouvernement et tous les acteurs dans les prochaines semaines en fait partie. **Notre expérience** sur « former plutôt que licencier » et des accords qui ont suivi, sur le « plan de continuités professionnelles » doit nous permettre d'avancer vite.

Sur ce sujet, la CFDT est prête à s'engager sur l'expérimentation préconisée par la loi : « territoire à 0 chômeur longue durée ».

L'élaboration du Schéma régional de développement économique dans les 11 mois qui viennent sera l'occasion aussi d'approfondir cette priorité.

2- Concernant la gouvernance et sa déclinaison sous plusieurs aspects :

- **Développer le dialogue social territorial**. Nous nous félicitons de la volonté affichée du nouvel Exécutif d'avancer dans cette voie. La réunion d'une conférence sociale, la nomination d'un vice-président chargé de cette question illustrent cette volonté. Le CESER peut jouer un rôle ainsi que nous le proposons. La CFDT répondra présente.

- **Faire évoluer la vision** de la puissance publique, non plus comme omnipotente, ou omniprésente, mais comme **accompagnant les acteurs** porteurs de projets doit devenir le nouveau mode de fonctionnement. La **démarche d'évaluation** y est liée. Enfin dans ce contexte un **véritable projet managérial qui intègre les personnels** doit être élaboré. Pas un plan qui ne gère les agents seulement comme une charge mais qui les considère bien, comme une richesse et un investissement.

En conclusion, dans chaque territoire rural bien sûr, mais aussi urbain, chaque acteur, chaque citoyen doit trouver des services de proximité. C'est l'occasion de souligner la fracture entre est et ouest qui menace notre région. Fracture démographique, fracture de distribution des richesses, fracture d'accès aux services au public. Regardons les cartes faites par l'INSEE : chaque fois nous que mettons seulement le projecteur sur les relations, l'alternance, la conflictualité, la concurrence entre Dijon et Besançon, nous oublions la moitié ouest du territoire de la grande région que nous devons construire.

Et c'est sans doute le plus grand défi que nous devons relever collectivement.

Et maintenant ?

Alors au moment de l'installation de notre nouveau CESER. La CFDT BFC tient à affirmer ses priorités, ses choix politiques pour les deux ans à venir au sein de notre assemblée.

La CFDT y tiendra toute sa place comme force engagée, responsable, exigeante, mais aussi attentive à produire des résultats.

C'est ce que nous souhaitons, maintenant ce que nous ferons, nous le ferons avec d'autres, avec tous ceux qui veulent s'inscrire dans une dynamique. Nous sommes prêts à travailler, dans le débat comme nous l'avons déjà dit dans les instances de notre assemblée.

Nous sommes prêts à rencontrer tous ceux qui veulent faire avancer notre CESER.

Notre vote pour la présidence et la coprésidence ira dans le même sens et avec les mêmes questions. À la CFDT, nous avons choisi de voter pour le tandem proposé.

Déclaration de Jean-Pierre Mugnier au nom du groupe CGT

Nous voici donc au début d'une trop longue période transitoire imposée pour le fonctionnement du nouveau CESER de notre grande et belle région Bourgogne Franche-Comté... Dans un contexte difficile de fusion et dans un environnement plutôt hostile au monde du travail, la CGT reste optimiste et disponible...

Pour la CGT, cette période transitoire doit être mise à profit et permettre à toutes les organisations syndicales de salariés de se retrouver au sein du collège 2 pour toujours mieux porter les aspirations et les revendications des salariés Bourguignons Franch-Comtois.

Comptant sur la dynamique de toutes les organisations syndicales de salariés rassemblées au sein du collège 2 et qui doit bénéficier à l'ensemble de notre institution, nous travaillerons à la poursuite de la mise en place et de la rénovation de structures permettant d'asseoir une gouvernance transparente, démocratique et collégiale la mieux à même de mobiliser les forces vives du CESER et de promouvoir l'intérêt collectif avec quelques exigences simples :

- défense des valeurs et des missions que nous confère le Code Général des Collectivités Territoriales,
- rétablissement de l'esprit de service public du CESER qui est une assemblée consultative, avec des missions d'intérêt général, et qui concourt à l'administration de la région,
- dévouement à l'institution,
- instauration d'un dialogue constant, transparent et démocratique avec les conseillers et le personnel du cabinet/secrétariat,
- instauration de la confiance et la crédibilité du CESER, en interne et à l'externe,
- établissement de relations de travail constructives avec l'Exécutif du Conseil régional,
- nécessité de tisser une relation constructive avec tous les milieux socio-économiques,
- engagement de tous les conseillers dans le choix d'organisation du travail du CESER, gage d'éthique pour faire vivre la démocratie dans une démarche participative.

Nous contribuerons ainsi au futur règlement intérieur de notre assemblée consultative pour véritablement asseoir une gouvernance transparente, démocratique, collégiale et participative.

Et toujours sur le règlement intérieur provisoire, la CGT reste opposée au titre III concernant le comité, estimant que celui-ci n'a pas lieu d'être.

Au-delà du futur règlement intérieur, la démarche du syndicalisme rassemblé que nous appelons de nos vœux, permettra également d'envisager une candidature commune des organisations syndicales de salariés en 2018 dans le cadre d'une alternance attendue aux présidences issues des organisations syndicales d'employeurs.

Le CESER Bourgogne Franche-Comté, de par sa composition, de son caractère pluriel et de son potentiel, peut devenir un outil fédérateur du tissu, économique, social, associatif et environnemental de la grande région.

D'ores et déjà, la CGT demande que le CESER Bourgogne Franche-Comté soit consulté par l'Exécutif régional sur tous les rapports, comme c'était le cas en Franche-Comté.

Manuel Valls, lui-même, a d'ailleurs rappelé, lors de son intervention au CESE national, qu'il souhaitait que le CESE soit « une vigie de la République » appelant à ce que « le CESE soit utilisé au mieux de ses possibilités, et à être plus utile encore ».

Les grandes orientations des travaux du CESER devront répondre aux attentes des salariés, des citoyens de notre région et du Conseil régional autour des trois piliers de notre institution : l'économie, le social et l'environnement. Ceci implique un projet collectif et ambitieux : vision, ambition, perspective.

Les organisations syndicales de salariés associées au sein du collège deux ont un grand rôle à y jouer pour porter les aspirations et les revendications des salariés Bourguignons Franchs Comtois.

En ce sens, la configuration actuelle du fonctionnement du CESER adoptée pour la présente période transitoire n'est pas satisfaisante et le groupe de la CGT s'abstiendra sur le projet de règlement intérieur.

Déclaration de Gilles Denosjean au nom du groupe FO

L'adoption d'un règlement intérieur pour notre nouveau CESER de Bourgogne Franche-Comté est un moment important, car elle conditionne l'expression de tous les conseillers dans une configuration géographique et administrative régionale peu évidente.

FO a précédemment exprimé son opposition quant à cette réforme territoriale, qui pour nous, éloigne le citoyen de l'administration et des services publics, dégrade les conditions de travail des agents des services publics (en grève aujourd'hui), remet en cause l'égalité de traitement des citoyens sur le territoire.

À l'heure où nous allons amender et adopter ce règlement intérieur, FO souhaite que nous nous attachions particulièrement à ce qu'il permette à tous les conseillers, dans toute leur diversité économique, sociale et géographique de pouvoir exercer pleinement leur mandat.

Nous avons beaucoup parlé de la capitale régionale, nous souhaitons que soit pris en compte également les difficultés grandissantes qu'auront les conseillers venant de Territoires excentrés, Nièvre, Nord Franche-Comté, Yonne...

Pour cela, il convient de permettre à tous de participer effectivement à la vie du CESER et de veiller à ce que le montant (en baisse ?) des indemnités de présence et de déplacement ne soient pas un frein à la participation des uns et des autres.

Nous approuvons les propos de François Berthelon, « J'entends que les compétences de tous soient sollicitées et faire de notre CESER un exemple de l'expression démocratique. »

Faisons en sorte de rendre effectif ces souhaits formulés.